

Bientôt une maison Age & Vie à Foncine

A l'énoncé de certains projets, on se demande pourquoi personne n'y a pensé plus tôt ! Il en va ainsi de la future « maison des aînés » de Foncine-le-Haut, qui permettra bientôt à six personnes âgées dépendantes de changer de logement, sans changer de vie ! Gros plan sur une initiative originale, qui ne devrait pas tarder à « faire des petits »...

Le principe est simple, relayé par la structure « Ages & Vie » en partenariat avec la commune de Foncine-le-Haut : réhabiliter, au beau milieu de ce gros village de 1000 habitants, une ancienne friche industrielle (l'usine JEPE), pour la transformer en un pôle santé à taille humaine. Ni maison de retraite, ni foyer-logement, cette maison est destinée à l'accueil d'une demi-douzaine de personnes âgées en perte d'autonomie : des personnes qui souhaitent rompre leur isolement mais sans intégrer une structure lourde et éloignée, rester en contact avec leurs proches sans pour autant « peser » sur eux. Vieillir, oui, mais bien entourées, au sein de la commune où elles ont toujours vécu et à laquelle elles sont attachées, en contact avec les leurs et avec la société.

S'agit-il du « mouton à cinq pattes », ce lieu de vie où l'on ne côtoie pas de personnel en blouse blanche, où l'on n'est pas soumis à des horaires fixes, où personne ne décide rien à votre place et où l'on peut concilier ses besoins d'intimité avec le plaisir des échanges en petit comité ? Non, puisque tout a été prévu dans cette optique : six logements indépendants qui se conjuguent avec une salle de convivialité intergénérationnelle, et une maison médicale qui permet à chacun de conserver ses prestataires habituels. Enfin : des logements de fonction sont réservés aux auxiliaires de vie, lesquels vivent à l'étage avec leurs familles : des professionnels de l'aide à domicile qui, une fois leur travail terminé, demeurent des voisins à part entière...

Une telle maison a un coût ? Certes, puisque les 2 millions d'euros de la rénovation seront supportés par la collectivité (la commune de Foncine-le-Haut avec des aides de l'Europe, de l'Etat et de la Région). Mais le prix du séjour des colocataires, lui, restera inférieur au prix moyen des maisons de retraite, une fois réglés le loyer et les charges, ainsi que la quote-part des salaires (chaque locataire est en effet le co-employeur des salariés) et des frais divers (denrées alimentaires, produits d'entretien, électricité, chauffage)...

Une formule qui semble promise à un bel avenir, et qui recueille d'ores et déjà un écho favorable auprès des Fonciniers (cinq demandes ont été formulées à ce jour). Le coup d'envoi des travaux a été donné cet automne, pour une mise à disposition des locaux dès la fin de l'année 2010.

Source :

<http://www.participe-present.net/archives-du-magazine/grand-agevieillessement>
« Participe Présent » Magazine
Novembre 2010